Élections municipales des 23 et 30 mars

Robert ALFONSI

Candidat de la Gauche et des Écologistes

MES 95 PROPOSITIONS POUR TOULON

PS

europe écologie les verts

MRC

PRG Parti Radical de Gauche

mouvement unitaire progressiste mup

POUR TOULON, L'AVENIR N'ATTEND PLUS

ALFONSI 2014

Le projet que je propose aux Toulonnais est le fruit d'un intense travail collectif. Il n'est pas celui d'un homme, mais d'une équipe d'hommes et de femmes ayant de solides convictions et dénués de tout sectarisme.

Il est audacieux parce que c'est nécessaire, tourné vers l'avenir parce que c'est indispensable. Il est concret et réalisable, cadencé et financé à la fois. Je sais que certaines propositions feront débat, choqueront peut-être les tenants de l'immobilisme. J'en prends le risque car il faut faire de notre ville une métropole moderne, attractive, attentive aux plus modestes et accueillante aux créateurs de richesses.

Il existe une sorte de fatalisme méridional, où l'on a tendance parfois à penser que : « ce qui réussit ailleurs est impossible chez nous ». Je m'inscris en faux contre cela.

Une grande métropole, dans notre monde contemporain, doit permettre à ses habitants d'accéder au savoir, à la culture, au logement, à l'emploi, aux mobilités.

Le fil rouge de ce projet, c'est l'accessibilité des citoyens aux équipements et aux services que doit offrir la ville d'aujourd'hui. Ce projet offre de nouvelles perspectives à notre ville. Il est un engagement précis pris devant les Toulonnais, il n'est pas un catalogue de promesses vaines, mais un ensemble cohérent qui vise à répondre aux défis du présent et surtout de l'avenir.

Il contient, entre autre, un volet important et novateur de démocratie locale, parce que la ville d'aujourd'hui ne peut être l'affaire d'un homme seul, fut-il le Maire.

Je sais la méfiance des citoyens face aux programmes politiques et à ceux qui les portent. Trop souvent « les promesses n'ont engagé que ceux qui les lisent ». Pour autant, le respect que l'on doit aux électeurs, c'est de leur dire en toute clarté ce que l'on veut faire et comment. C'est l'objet de ce document, que j'ai voulu précis et lisible.

Je suis persuadé que sa mise en œuvre permettrait à tous et à chacun de vivre dans une ville plus solidaire, plus dynamique, plus respectueuse de son environnement, résolument tournée vers un avenir de partage, car pour Toulon, l'avenir n'attend plus.

R. ALFONSI

Je mettrai un terme au clientélisme, pour l'égalité des toulonnaises et des toulonnais

1. **Un guichet unique et sans passe-droit pour les logements sociaux.** L'ensemble des offices HLM accordant des logements sociaux sur le territoire toulonnais se dotera d'une commission unique d'attribution. Un numéro d'ordre sera créé et la transparence des attributions sera ainsi garantie.

2. **Une commission municipale centralisée d'attribution des places en crèche sera créée.** Les attributions se feront uniquement sur la base de critères publics et un numéro d'ordre sera donné aux parents, leur permettant ainsi d'être informés de la date précise de prise en charge de leur enfant.

3. **Les recrutements des employés municipaux de catégorie C s'effectueront uniquement après le classement des candidatures sur la base de critères objectifs et rendus publics.** Les promotions internes se dérouleront, quant à elles, seulement selon des règles connues de tous.

J'instaurerai une gestion transparente de la ville

4. **La nouvelle mandature commencera par la création d'un observatoire des engagements municipaux et d'un comité d'éthique.** Cet observatoire sera présidé par une personnalité indépendante, issue de la société civile. Le comité d'éthique, chargé de prévenir les conflits d'intérêt sera composé de citoyens tirés au sort et d'autres issus d'associations telles que Anticor ou Transparency International.

5. **Les présidences des commissions des finances, des marchés et des appels d'offres seront confiées à des élus de l'opposition.** Un service des achats sera créé. Il sera chargé d'optimiser les achats, d'en assurer la cohérence, l'exécution et la qualité. Pour les marchés supérieurs à 100 000€, les offres devront être déposées chez un huissier.

6 **Les données de la ville de Toulon et de l'agglomération seront rendues publiques** grâce à la création d'un site Open Data. Les conseils municipaux seront retransmis et podcastés sur internet.

7 **La gestion de l'eau sera remunicipalisée en 2019,** au terme du contrat qui lie la ville à un opérateur privé, ce qui entrainera une baisse du prix de l'eau comme dans toutes les villes qui ont fait ce choix.

8 **Un compte rendu de mandat sera présenté en public chaque année,** dans un souci de transparence et de démocratie.

Je favoriserai la citoyenneté et la démocratie participative

9 **L'engagement citoyen sera renforcé par l'attribution d'un budget et de pouvoirs réels aux conseils de secteurs.** Ils seront composés d'un tiers de citoyens tirés au sort, d'un tiers de représentants associatifs (en particulier les représentants des CIL) et d'un tiers d'élus. La présidence de ces conseils sera attribuée à un citoyen n'ayant pas de mandat d'élu.

10 **La concertation sera au cœur des grands projets de notre ville.** Les grands projets d'aménagements ou ayant une dimension écologique seront discutés en amont avec les citoyens, les conseils de secteurs, les associations, les syndicats, les CIL...

11 **Le vivre-ensemble, le respect de la laïcité, la lutte contre le racisme et les incivilités seront une des lignes directrices de la mandature.** Un conseil de la laïcité et du vivre-ensemble rassemblera, sur la base de la parité, des membres du conseil municipal, des représentants des principales religions et des associations laïques, et des personnalités de la société civile, pour la durée du mandat. Il aura le pouvoir de proposer des délibérations au conseil municipal sur ces questions.

Je ferai de la jeunesse et de l'éducation une priorité pour l'avenir de Toulon «Ville Éducatrice»

12 **Objectif 1000 places en crèche avant la fin de la mandature.** Actuellement, notre ville ne dispose que d'environ 600 places en crèches municipales. Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, nous créerons sur la période 2014-2020 au moins 400 places supplémentaires afin de rapprocher Toulon des ratios minimaux correspondant aux villes de cette importance.
Nous veillerons également à la répartition équitable des places sur le territoire de la commune. Le développement des crèches associatives, des crèches d'entreprise et des crèches transgénérationnelles sera favorisé pour apporter une réponse plus globale et adaptée aux besoins des parents.

13 **L'accueil des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle sera privilégié,** en mettant à disposition et en équipant les classes nécessaires et en renforçant le nombre d'ATSEM. La création de **Maisons des Parents** sera favorisée. Les associations qui s'occupent de la parentalité seront soutenues.

14 **La lutte contre l'échec scolaire dès l'école maternelle sera notre priorité.** En coopération avec les équipes éducatives, nous mettrons en œuvre dès le plus jeune âge un dispositif de détection des difficultés scolaires et nous aiderons les enfants à les surmonter avec un soutien adapté assuré par les enseignants ou des professionnels qualifiés.
Les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (CLAE) seront les instruments de cette politique.

15 **Des parcours culturels adaptés seront proposés aux enfants et adolescents** afin de leur permettre de s'intégrer, de partager des valeurs humanistes et de vivre leur ville. Pour coordonner ces parcours et offrir des lieux culturels de proximité, des structures de type Maison des Jeunes et de la Culture seront créées ou rénovées dans les différents quartiers de Toulon.

16 **Un conseil municipal des jeunes sera créé.** Il permettra à ceux qui sont l'avenir de notre territoire de s'exprimer et de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de la démocratie.

17 **Le renforcement de l'université sera au cœur de l'action municipale.** Avec un ratio de 2 étudiants pour 100 habitants, l'agglomération toulonnaise est dernière parmi les grandes agglomérations de France (en moyenne 7 étudiants pour 100 habitants). Le développement de notre université doit offrir à notre jeunesse la possibilité d'accéder à un **service public de l'enseignement supérieur** de qualité.
Des assises de l'Université de Toulon associant l'ensemble des acteurs éducatifs, professionnels, économiques, culturels et politiques seront organisées.

18 **La création d'une cité internationale de la jeunesse,** située au cœur de la ville, permettra aux jeunes de trouver toute leur place à Toulon, à proximité des transports et des lieux culturels. Ce projet, situé dans l'ancien «Chicago», à proximité de la future Avenue de la Rade, entre la rue Pierre Semard et la rue des Savonnières, couvrira une superficie de 2000 m², et permettra de mettre à disposition :
• Logements pour étudiants, stagiaires et jeunes travailleurs.
• Accueil collectif pour groupes sportifs, culturels...
• Espaces artistiques, associatifs et de détente.
• Auberges de Jeunesse (tourisme)
Sur le modèle des autres cités internationales, son financement sera assuré en grande partie par l'Union Européenne et par des fondations d'aide aux échanges internationaux.

19 **L'insertion des jeunes peu ou pas diplômés sera une priorité.** Dans ce cadre, une centaine d'emplois d'avenir sera créée et les partenariats avec les Centres de Formation des Apprentis (CFA) seront renforcés.

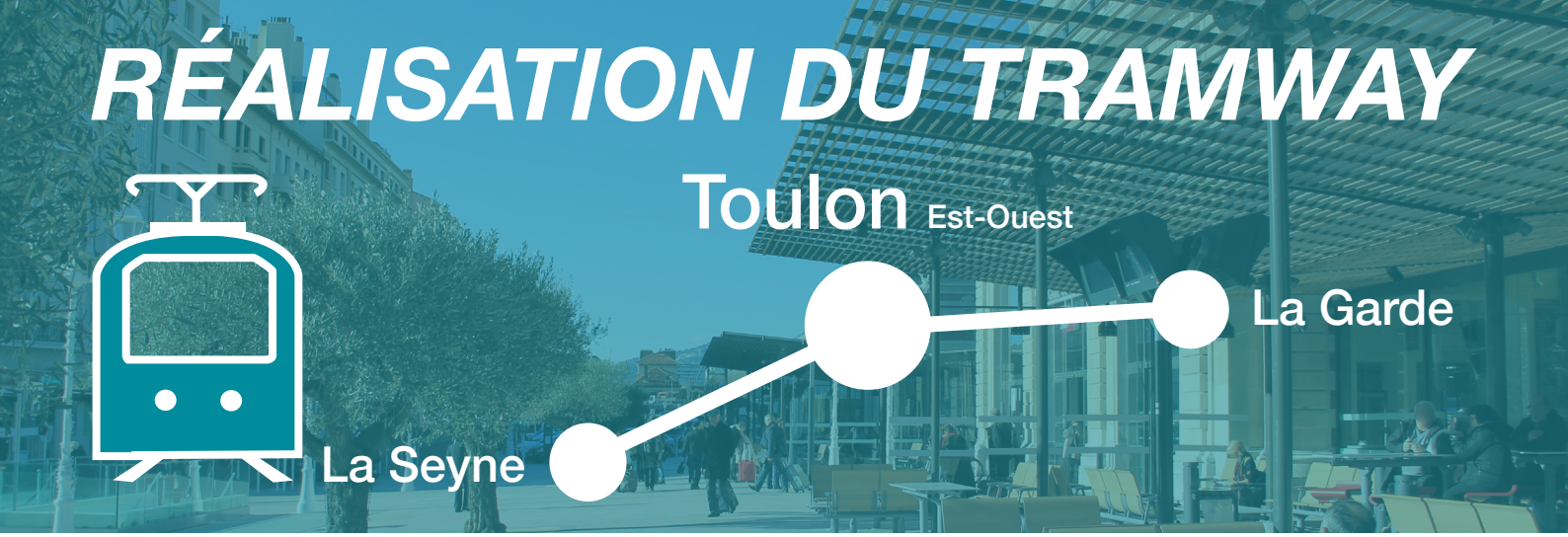

Je lancerai un grand Plan Transports et Déplacements pour tous les Toulonnais

20 **La réalisation du tramway de l'agglomération toulonnaise, sur l'axe Est-Ouest La Garde - Toulon - La Seyne sera lancée immédiatement.** Ce choix a plusieurs justifications dont deux majeures : le tramway est le seul mode de transport en commun en site propre (TCSP) à pouvoir assurer un débit correspondant aux besoins d'une agglomération de 450 000 habitants. Son coût de fonctionnement est beaucoup plus faible que celui d'un bus à haut niveau de service (BHNS), et permet d'amortir très rapidement le surcoût lié à l'investissement.

21 **Une étude pour la réalisation d'une seconde ligne de tramway sera lancée dès le début de la mandature** et conformément aux engagements du plan de déplacement urbain (PDU) 2005-2015. Cette ligne ira du Mourillon au Nord-Ouest de Toulon (Muséum d'Histoire Naturelle) en passant par le port de commerce, Mayol, le cœur de ville et la gare.

22 **Le terminal de ferrys sera déplacé à Brégaillon. Le pôle croisière de Toulon Centre sera renforcé.** Faire traverser le cœur de Toulon à des dizaines de milliers de voitures et de camions par an pour les charger dans des ferrys encombre notre ville et génère embouteillages et pollution. Nous nous engageons à déplacer les ferrys vers le port de Brégaillon, accessible facilement depuis l'autoroute, et à renforcer l'activité de croisière dans le port de Toulon Centre. **Pour cela, nous construirons un second quai destiné aux paquebots de grande taille dans la Darse Neuve.**

23 **Le réseau de bus sera redéployé autour des lignes de tramway avec un réseau de proximité pour tous.** Le réseau de bus Mistral n'offre pas aujourd'hui la même qualité de service partout : certains quartiers sont oubliés, d'autres sur-desservis. Nous nous engageons à rééquilibrer l'offre de transport sur notre territoire pour que chacun puisse utiliser dans de bonnes conditions les transports en commun.

24 **Pour 2€ : le parking voiture + billet de transport en commun.** Nous construirons des parkings-relais en nombre suffisant, permettant aux conducteurs en provenance de l'extérieur de la ville de laisser leur véhicule dans un lieu sécurisé et de prendre à un tarif attractif le tramway et ses correspondances. Ces parkings seront situés aux abords des extrémités de la ligne de tramway et le long des deux axes forts à l'Est et à l'Ouest. **La pratique du covoiturage sera favorisée** par l'aménagement de points de rencontre et la mise en place d'outils associés (site internet, application mobile...).

25 **Le stationnement sera gratuit pendant 1h30 pour les véhicules les moins polluants.** Un disque vert sera attribué aux véhicules électriques, GPL, GNV et hybrides et permettra de bénéficier de cette gratuité.

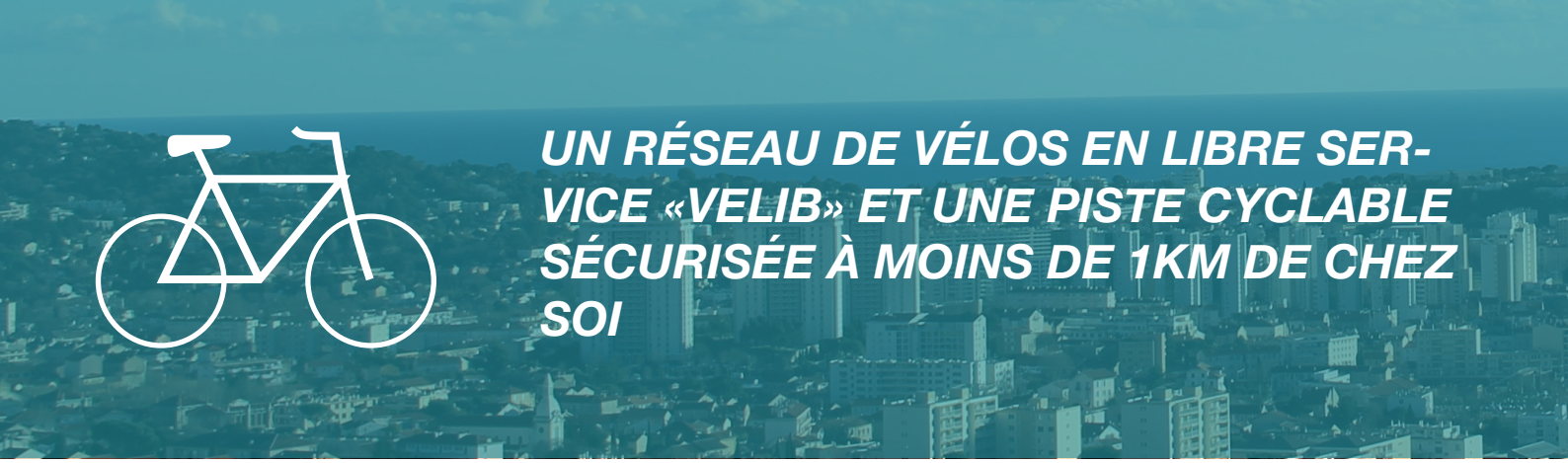

UN RÉSEAU DE VÉLOS EN LIBRE SERVICE «VELIB» ET UNE PISTE CYCLABLE SÉCURISÉE À MOINS DE 1KM DE CHEZ SOI

26 **Les transports en commun seront gratuits pour les jeunes jusqu'à 25 ans, les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en recherche d'emploi.** Cette mesure sera financée par les économies réalisées grâce au tramway, mode de transport dont le coût de fonctionnement est beaucoup moins élevé que celui d'un BHNS.

27 **La gare de Toulon sera dotée d'un accès par le Nord et d'un parking souterrain accessible facilement.** Ces équipements, situés sur le site de l'ilot Montéty déjà acquis, seront complétés en surface par un pôle d'activités tertiaires, à proximité immédiate de la gare.

28 **Un réseau cyclable continu et protégé permettra un véritable essor du vélo à Toulon avec un objectif que** 80% des habitants de Toulon puissent rejoindre une piste cyclable sécurisée à moins de 1km de chez eux.
Au niveau de l'agglomération, un véritable réseau cyclable continu et sécurisé sera construit sur 3 axes principaux reliant Toulon à La Seyne, La Valette, La Garde, Carqueiranne, Le Pradet, La Farlède, la Crau, Hyères, Six-Fours et Ollioules.
En ce qui concerne Toulon, les cyclistes pourront traverser d'Est en Ouest la ville de manière intégralement sécurisée. Le centre ville sera traversé par trois pistes Est-Ouest le long de la ligne de Tramway sur le Boulevard de Strasbourg, sur l'Avenue de la République, et sur le Boulevard du Commandant Nicolas (libéré du trafic grâce au tunnel). Des axes Nord-Sud seront également prévus afin de desservir les différents quartiers de Toulon en se raccordant aux axes Est-Ouest.

29 **Un réseau de vélos en libre service de type «VELIB» sera créé dans l'agglomération** en complément du réseau de pistes cyclables, comme déjà réalisé avec succès dans 38 autres villes de France. Des parkings vélos sécurisés avec arceaux aux abords des commerces, des bâtiments administratifs et des établissements scolaires seront également installés dans chaque quartier.

30 **Des plans de déplacements pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite seront mis en œuvre dans le cœur de ville et dans les cœurs de quartiers.** Conformément aux attentes et aux besoins des habitants, ces plans seront établis en concertation avec les comités d'intérêts locaux, les associations et les commerçants. Ils porteront en particulier sur l'amélioration des conditions de déplacement des cyclistes et des piétons, en prenant en compte les besoins des personnes à mobilité réduite, en particulier près des équipements publics et des commerces.

31 **Une maison des déplacements sera créée dans l'agglomération** avec pour mission de promouvoir l'usage de moyens de déplacement autres que la voiture et de mettre en place un «code de la rue». Ce dernier sera destiné à faciliter la cohabitation et le respect mutuel entre les utilisateurs de la voie publique. Il sera actualisé régulièrement en collaboration avec les associations d'usagers et les institutions concernées.

32 **Une liaison aérienne entre l'aéroport de Hyères et Roissy Charles de Gaulle sera défendue** afin de faciliter l'accès du Var, premier département touristique de France, aux touristes français et étrangers. Cette liaison simplifiera également les déplacements des varois voulant se rendre à l'étranger.

Je redynamiserai le cœur de Toulon pour en faire un lieu vivant et agréable pour tous les Toulonnais.

Le centre historique fera l'objet de toute notre attention. Son déclin actuel est un handicap majeur pour l'attractivité et le développement de toute la ville.

33 **Un nouvel axe piéton majeur, agréable et aéré, verra le jour en plein centre ville, l'Avenue de la Rade.** Ce projet urbanistique d'ampleur sera un des aménagements phares de la mandature en s'inscrivant dans l'histoire de Toulon puisqu'il a été proposé à de multiples reprises depuis le XIXe siècle sans jamais être finalisé. Cette avenue sera une «rambla» piétonne, cyclable et parcourue à terme par la seconde ligne de tramway. D'une largeur trois fois supérieure au cours Lafayette, elle partira de l'Opéra (Place Victor Hugo) et rejoindra la Place Raimu. Elle permettra de faire revivre le cœur de notre ville et de changer son image en offrant à tous un espace vivant, animé et agréable dans le respect de l'art de vivre méditerranéen. Le patrimoine architectural sera préservé et l'avenue de la Rade sera plantée d'oliviers et autres essences méditerranéennes.
De part et d'autre de cette rambla piétonne, une réhabilitation importante incluant commerces, cafés et restaurants avec de grandes terrasses, ainsi que des hôtels permettront aux toulonnais de passer des moments agréables dans le cœur historique de Toulon.
L'Avenue de la Rade constituera un lieu d'art et de culture à ciel ouvert. Au milieu, une place s'étendant de l'actuelle place du Globe à la Place Ledeau offrira un lieu culturel en plein air, permettant l'organisation de spectacles durant les mois d'été.

34 **Les axes Est-Ouest du cœur de Toulon seront transformés en artères piétonnes reliant la Porte d'Italie à la Place d'Armes..**

35 Le centre ville de Toulon sera désenclavé et relié au quartier des Lices par **une large passerelle destinée aux piétons et aux vélos,** qui prolongera l'avenue Colbert en passant par dessus la voie ferrée. pour rejoindre le Zenith Oméga et le conservatoire.

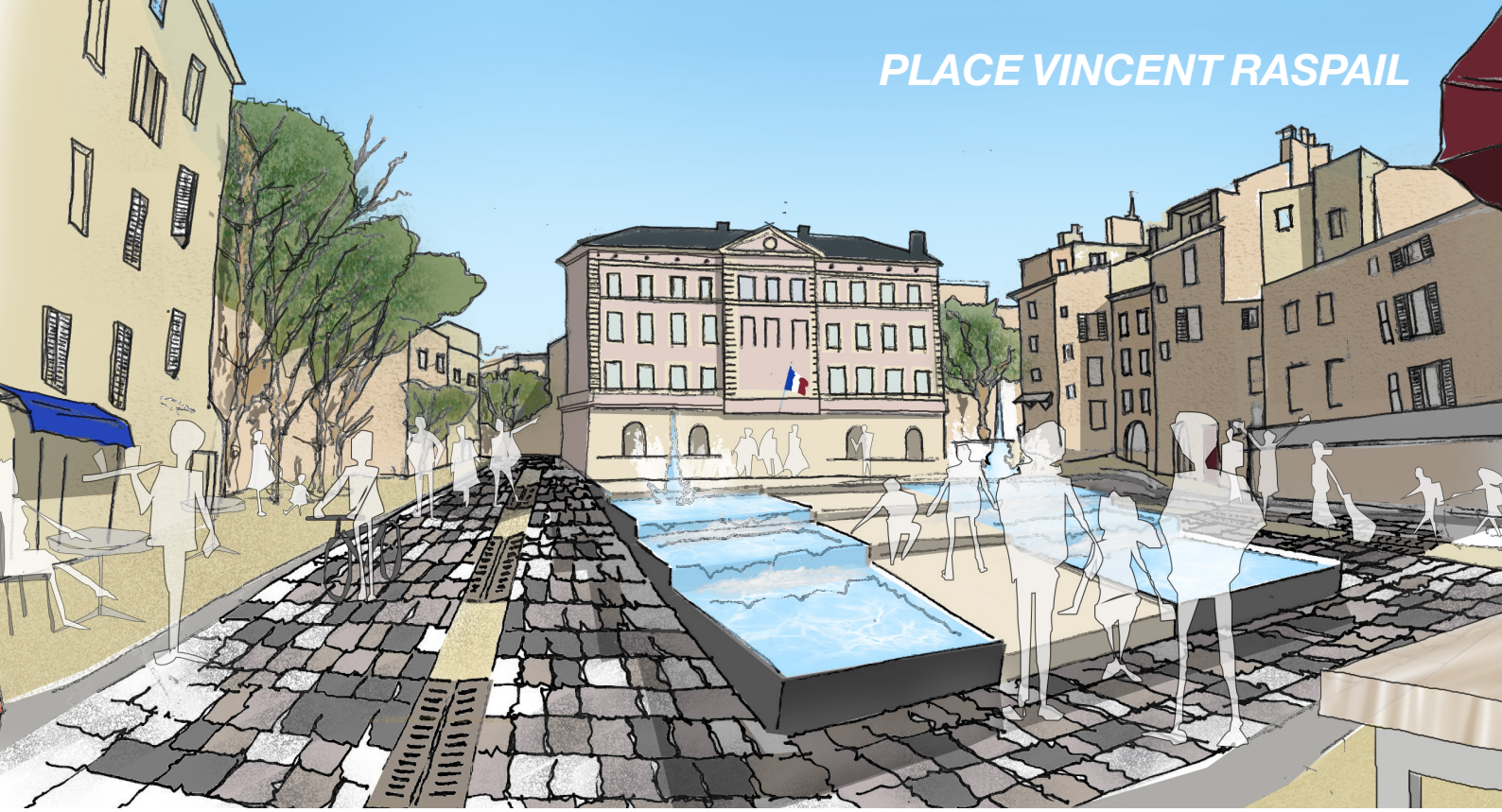

36 **Le bâtiment des Halles sera remplacé par une place dans la tradition de l'art de vivre méditerranéen.** Elle accueillera deux fois par semaine des marchés thématiques (poissons, épices, ...) ainsi que des évènements culturels en plein air (projections cinématographiques, spectacles, ...). Les façades historiques de la Place Vincent Raspail et du bâtiment du Crédit Municipal seront ainsi valorisées.

37 **Les remparts de la porte d'Italie et les bâtiments en proximité du campus universitaire seront réhabilités et dédiés à un pôle art et culture,** accueillant en particulier la médiathèque principale de Toulon. **La trémie routière passant sous la place Besagne sera prolongée** sur une centaine de mètres coté Nord jusqu'aux bâtiment du Trésor Public de manière à créer en surface une esplanade entièrement piétonne et arborée reliant le centre historique, le pôle culturel de la Porte d'Italie, et la place Besagne.

38 **L'ancien évêché (ancien Castel-Chabre Cours Lafayette) sera réhabilité en Musée de l'Histoire de la Provence et de Toulon.** Il intégrera les collections du musée du Vieux-Toulon et du Centre d'Archéologie du Var. Il offrira un espace digne de l'héritage historique de Toulon, Port Royal pendant plus de trois siècles.

39 **L'ancien hôpital Chalucet sera restructuré et transformé en hôtel d'entreprises** de haute technologie, incluant en particulier une pépinière pour les start-up, de manière à donner aux entrepreneurs toulonnais les meilleures conditions pour la réussite de leurs projets.

40 **Un édifice d'intérêt architectural mondial, destiné à devenir l'emblème international de Toulon** sera construit à l'emplacement du terminal de ferrys au cœur du Port de Toulon, dans l'esprit du musée Guggenheim de Bilbao, de l'Opéra de Sydney, du MUCEM de Marseille ou du Musée des Confluences à Lyon.
Le projet sera retenu au terme d'un concours d'architecture. Sa réalisation sera conditionnée à l'obtention de fonds privés et européens.
Pour rendre notre ville attractive, Il abritera des équipements culturels, de tourisme, de loisirs. Il proposera un espace gratuit ouvert à tous et permettant de découvrir notre ville. Il hébergera le terminal portuaire des paquebots de croisière. Ce projet n'aura pas vocation à être un centre commercial.

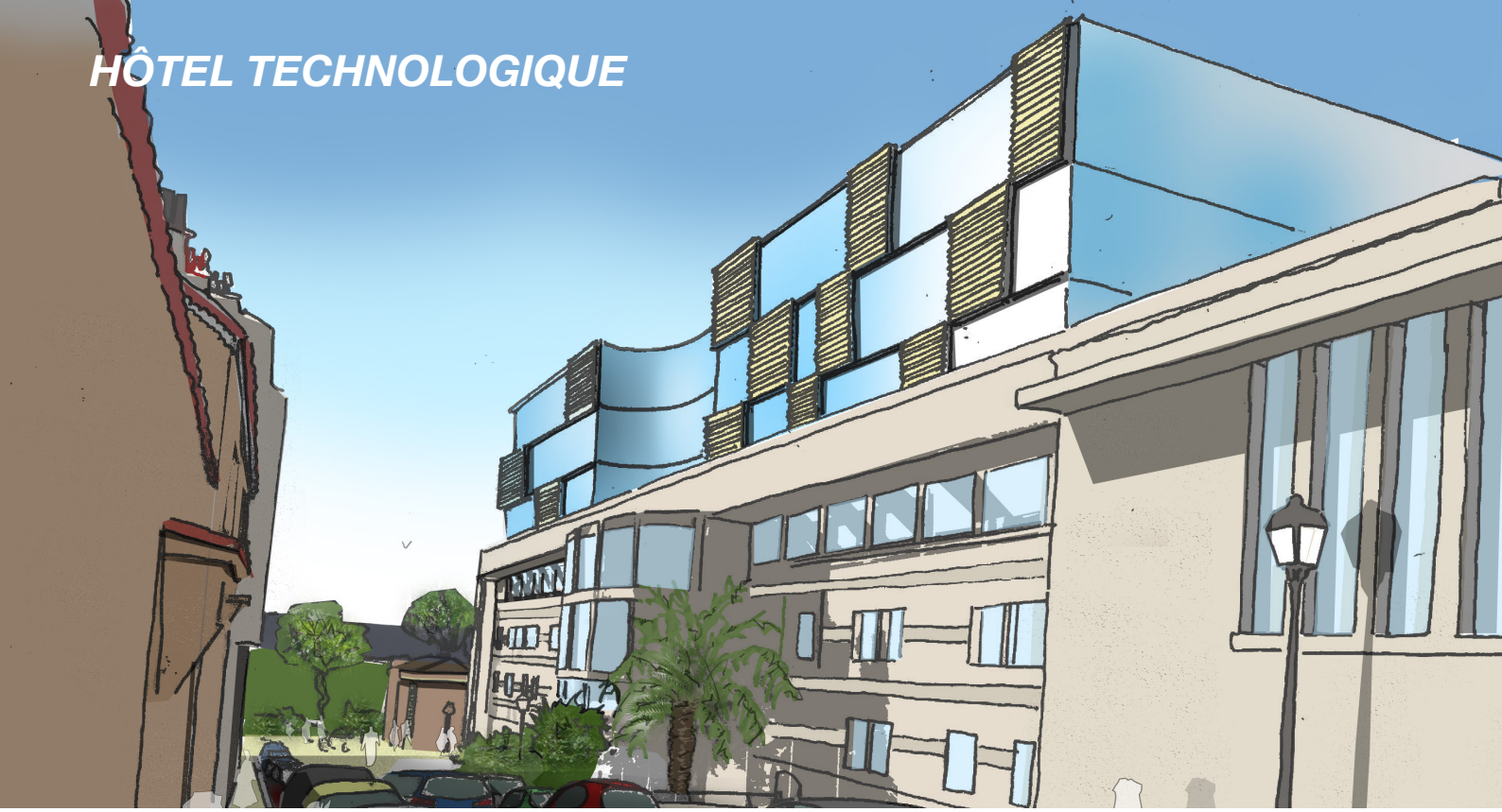

Je mènerai une vraie politique de l'emploi à l'échelle de l'agglomération

41 **Un hôtel technologique dédié aux hautes technologies sera créé sur le site de l'ancien hôpital Chalucet,** à proximité de la gare de Toulon. Pour cela, le bâtiment historique sera restructuré, agrandi et rénové afin d'offrir une superficie de 10 000 m² de locaux aux entreprises au sein d'un Hôtel Technologique à double vocation :

• une pépinière d'entreprises destinée à incuber les projets innovants.

• un hôtel d'entreprises constituant une passerelle accueillant les start-up en sortie de pépinière.

42 **L'insertion professionnelle des nouveaux diplômés dans l'économie locale sera facilitée.** En particulier, des exonérations de cotisations foncières des entreprises (CFE) seront accordées pour celles ayant des activités de recherche et développement. Des bourses de thèses dans les secteurs porteurs de l'économie toulonnaise seront proposées en collaboration avec les acteurs locaux.

L'ÉCONOMIE DE LA MER SERA DÉVELOPPÉE

43 **L'économie de la mer sera développée.** Pour cela, la gouvernance des ports de la rade de Toulon devra être révisée. Le développement de la rade et sa valorisation sont entravés par une gestion inefficace en raison des maitrises d'œuvre multiples qui bloquent ou retardent fortement les projets. L'ensemble des opérations envisagées n'est pas coordonné et se fait parfois dans une logique de compétition entre les territoires.
En particulier, la gestion de PTP (Ports Toulon Provence) ne donne pas satisfaction. Le port de Brégaillon est sous-utilisé, les investissements promis par le Conseil Général via PTP n'ont jamais été réalisés.
Cette situation ne peut durer. **Un schéma directeur d'aménagement de la rade sera mis en œuvre.** Il fédérera les acteurs de cet écosystème et structurera les projets autour d'une ligne directrice, afin de rendre la rade la plus attractive possible pour ses habitants mais également pour les entreprises dans le respect de l'environnement.

Ce schéma directeur :

• Définira la place et la localisation pour les activités de croisière et de grande plaisance.

• Mettra en œuvre le déplacement des ferrys à Brégaillon.

• Développera l'activité du port de Brégaillon et en particulier l'interface Rail-Route-Mer.

•Permettra aux habitants de TPM de mieux profiter des activités liées à la mer (cales de mise à l'eau, extension des ports de petite et moyenne plaisance, ...).

•Proposera une valorisation des espaces libérés par DCNS et par un éventuel déplacement des ferrys à Brégaillon.

44 **Le tourisme patrimonial sera développé.** Notre ville et son passé militaire sont d'un intérêt historique international.

Cet atout sera valorisé de manière à offrir aux touristes des raisons de découvrir Toulon en profondeur et **de s'y arrêter plus longtemps qu'aujourd'hui.**

Un circuit de découverte historique sera créé. Il permettra de découvrir, avec un pass unique, notre patrimoine et notre histoire : la Tour Royale, le fort Saint-Antoine, le fort de l'Eyguillette, le fort Saint-Louis, le cœur de ville et le musée de l'Histoire de la Provence et de Toulon, avec un fil conducteur historique tout en profitant de l'art de vivre méditerranéen et de son cadre exceptionnel.

Je garantirai un logement de qualité à toutes les Toulonnaises et tous les Toulonnais

45 Afin d'assurer une réelle mixité sociale, gage d'intégration et de stabilité de notre société, et de répondre aux besoins des toulonnais, **une proportion minimum de logements sociaux dans chaque ensemble neuf sera imposée dès lors que ceux-ci dépasseront 5 logements.** L'objectif sera d'atteindre progressivement le taux de 25% de logements sociaux sur notre territoire conformément à la loi du 18 janvier 2013. La construction de grands ensembles sera exclue.

46 **Les terrains nus appartenant à l'Etat,** ainsi que les terrains ayant été achetés par la mairie de Toulon ou par l'établissement public foncier régional (EPFR) PACA **seront utilisés pour construire des logements en assurant une mixité sociale.**

47 **Une agence immobilière municipale à vocation sociale verra le jour.** Cette agence louera, après réhabilitation, des logements pour le compte de propriétaires privés au prix des logements sociaux.

48 **Pour inciter les propriétaires de logements vides à les louer, au bout de deux ans d'inoccupation, nous doublerons la taxe d'habitation.** Une lutte active contre les marchands de sommeil sera menée grâce à une augmentation de l'offre de logements décents et la mairie se portera systématiquement partie civile contre les marchands de sommeil.

49 **500 logements étudiants dans notre cœur de ville seront construits, de même qu'un restaurant universitaire,** conformément aux engagements pris en 2006 dans le cadre de la convention avec l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). La réhabilitation et la construction de nouvelles résidences universitaires seront favorisées pour attirer les étudiants à Toulon.
Le logement public ne pouvant pas satisfaire l'ensemble des demandes, il sera créé, au sein de la maison de l'étudiant, un guichet unique, où des propriétaires pourront venir déposer leurs offres de logement que les étudiants pourront consulter gratuitement.

Je prendrai la responsabilité de la sécurité de tous les Toulonnais

50 **La prévention sera la priorité de ma politique dans le domaine de la sécurité.** Une direction de la prévention sera créée afin de coordonner les actions de la mairie dans ce domaine, conjointement avec différents partenaires (police, justice, éducation nationale, conseil général et conseil régional).
La politique préventive de Toulon sera déclinée par secteur ou par quartier si nécessaire. Cette politique préventive relèvera dans une même démarche et un même affichage d'un dispositif d'intervention réactif aux événements et incivilités perturbant la cohésion sociale et le « vivre ensemble », d'une politique éducative forte et d'un accompagnement social important.

51 **Des Maisons de la justice et du droit seront créées.** Elles assureront une présence judiciaire de proximité et concourront à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès aux droits.

52 **Une négociation sera engagée entre le Maire et les services de l'Etat pour une meilleure organisation des services de la Police Nationale. De plus, nous exigerons que l'Etat nous donne les effectifs de Police Nationale nécessaires et aujourd'hui insuffisants sur Toulon.**

53 **La tranquillité publique dans chaque quartier** sera assurée par la présence de la police municipale, de médiateurs de rue, d'éducateurs spécialisés de prévention et d'animateurs sociaux culturels.
Un service «tranquillité - voisinage» sera créé, joignable 24h/24 et 7j/7 pour résoudre les problèmes d'incivilité et désamorcer les conflits de voisinage.

54 **Il sera proposé au Préfet du Var, responsable de la rédaction et de la mise en œuvre du Plan Particulier d'Intervention (PPI), activé en cas d'accident nucléaire, de revoir celui-ci pour améliorer la protection de la population.**

Je ferai de Toulon une ville culturelle ouverte sur la méditerranée

55 **Les artistes seront placés au cœur de la politique culturelle toulonnaise.** Un conseil de la culture composé d'artistes et de citoyens sera chargé d'accompagner la mairie dans les orientations de son action.
Ce conseil proposera une politique culturelle fédératrice, permettant aux artistes d'être valorisés au travers de projets thématiques, de parcours culturels et de festivals saisonniers pour le plaisir des Toulonnaises et des Toulonnais.

56 **La réappropriation de l'espace public par les artistes sera encouragée.** Ainsi, la tenue de spectacles culturels sur des places, plages ou dans les parcs de notre ville sera favorisée. L'Avenue de la Rade et la Place des Arts seront le cœur de l'animation culturelle à ciel ouvert. Des expositions se tiendront régulièrement hors des musées pour permettre à tous d'y accéder.
Au sein de la cité universitaire, une résidence accueillera les artistes et les compagnies.

57 **Un soutien fort sera attribué aux artistes amateurs,** par l'accès facilité aux salles municipales pour les associations, par la création d'une université populaire et citoyenne (UPOP), par l'établissement de conventions avec les établissements culturels privés au profit des troupes non professionnelles et par la création d'évènements favorisant la rencontre entre professionnels et amateurs dans des lieux emblématiques tels que le Théâtre Liberté et l'opéra.

58 **L'éveil artistique sera favorisé dès le plus jeune âge** par une obligation pour les musées de Toulon de prévoir, à budget constant, des programmes et des animations pour familiariser les plus jeunes avec l'art et l'univers du musée. Un lien fort entre les écoles et les musées devra se construire.

59 **Un pass culture pour les jeunes de moins de 26 ans** leur permettant l'accès à l'ensemble des ressources culturelles de la ville de Toulon sera créé.

60 **Un festival culturel international sur les grandes découvertes sera organisé chaque année.** Découvertes scientifiques, grandes explorations seront à l'honneur, alliant histoire, sciences et culture au cœur de Toulon et en plein air.

61 **Le cahier des charges du Théâtre Liberté sera modifié** pour améliorer la diffusion, la coproduction et la résidence des compagnies varoises.

J'assurerai un accès de qualité aux activités sportives de proximité pour tous les Toulonnais

62 **Les équipements sportifs de proximité et l'accès aux sports amateurs pour tous seront privilégiés.** Les besoins et les implantations seront définis en relation avec les associations sportives, les conseils de secteurs, les CIL et le conseil municipal des jeunes.

63 **Un label «Toulon Sport pour Tous» sera créé afin de fédérer les associations sportives toulonnaises.** Ce label leur assurera des moyens pérennisés au travers de conventions pluriannuelles, leur donnant une visibilité à long terme.

UNE CARTE « TOULON SPORT POUR TOUS »

64 **Une carte «Toulon Sport pour Tous" permettra aux Toulonnaises et aux Toulonnais de pratiquer à des coûts attractifs les sports et les loisirs** dépendant d'associations ayant le label «Toulon Sport pour Tous».

65 **Un boulodrome couvert,** ouvert à tous les clubs et aux écoles sera créé. Il permettra l'organisation de compétitions.

66 **Le pôle activités nautiques sera renforcé et l'Anse Tabarly au Mourillon sera réaménagée** afin d'élargir l'offre d'activités nautiques et permettre au plus grand nombre de Toulonnaises et de Toulonnais de pratiquer ces activités.

67 **Le stade de Bon Rencontre sera réhabilité,** afin d'offrir aux clubs de football amateurs et en particulier au Sporting Toulon Var un stade permettant d'accéder à nouveau à un niveau digne de notre ville.

Je mènerai une politique ambitieuse en matière de santé, handicap et solidarité à l'échelle municipale

68 **Un audit santé de la ville de Toulon** (enquête Années de vies ajustées sur l'incapacité, AVAI) permettra de définir et de prioriser la politique de santé publique de la ville et ses grandes orientations dans le cadre des futurs contrats locaux de santé.

69 **Un label «Toulon Santé pour Tous» sera délivré aux médecins ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires.** Un portail internet et une plateforme téléphonique d'information santé et de prise de rendez-vous verront également le jour et seront mis à disposition gratuitement des médecins adhérents au label «Toulon Santé pour Tous».

70 **Une alimentation bio et locale sera progressivement mise en place** dans les cantines scolaires, centres de loisirs, et maisons de retraite. **Des jardins partagés seront créés,** permettant à ceux qui le voudront de cultiver eux-mêmes leurs légumes tout en favorisant la mixité et le lien social.

71 **Des toilettes publiques et fontaines d'eau potable** seront installées à Toulon et notamment dans le centre-ville.

72 **Les bâtiments publics existants et à venir seront mis en conformité avec les normes d'accessibilité aux personnes handicapées.** Les permis de construire pour les logements collectifs et les commerces seront également soumis au respect des normes d'accessibilité. La voirie sera mise en conformité en collaboration avec les associations de personnes handicapées.

73 **Les liens intergénérationnels seront renforcés** par le soutien à des actions de découverte culturelle, animées par des personnes du 3ème âge auprès des écoles, centres aérés et jardins d'enfants.

74 **Toulon intégrera le programme « réseau francophone des villes amies des aînés »**, affilié à l'organisation mondiale de la santé (OMS) et qui renforce la prise en compte du vieillissement dans l'organisation de la ville pour adapter l'urbanisme au vieillissement de notre population.

75 **L'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées non dépendantes seront favorisés** par le renforcement des dispositifs municipaux.

76 **Des équipements publics et solidaires seront créés ou réhabilités :** bains-douches, laveries, restaurant municipal d'insertion avec des tarifs solidaires. Une plaquette d'information sur les services solidaires sera mise à disposition des habitants.

77 **Les subventions aux associations d'accueil de jour seront relevées** afin de répondre humainement et efficacement à l'accroissement du nombre de sans-abris qui a quadruplé en 6 ans.

78 **Des dispositifs de réinsertions seront renforcés.** Seront privilégiés les chantiers d'insertion, en lien avec les structures déjà existantes, permettant la formation dans les secteurs du BTP, des services, de la restauration, de la propreté de la ville… **Les clauses d'insertion seront systématiquement respectées dans les commandes publiques.**

79 **Des hébergements d'urgence seront prévus,** en cohérence avec la préfecture et la circulaire du ministère de l'intérieur du 26 août 2012. La cession à l'euro symbolique des locaux désaffectés de l'ancienne direction départementale jeunesse et sports situés Boulevard Desaix sera demandée à l'Etat.

Je mènerai une politique active de protection du cadre de vie des Toulonnais et de réduction de la pollution

80 **Le Faron et le massif du Baou des Quatre Oures feront l'objet d'une protection renforcée.**
Nous agirons afin que les terrains en friche volontairement non-entretenus soient acquis par les collectivités, qu'ils demeurent inconstructibles et qu'ils soient entretenus afin de lutter contre les risques d'incendie.
Un Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt sera mis en œuvre en coopération avec la Préfecture sur les deux massifs toulonnais.
Nous proscrirons de ces zones toute manifestation de grande ampleur. Nous renforcerons, en coordination avec les associations de randonneurs, le balisage des sentiers et les actions de sensibilisation éducative en direction notamment des jeunes publics.

81 **Le parc des Lices sera protégé intégralement et nous annulerons le projet de la municipalité sortante visant à le réduire d'un tiers de sa surface pour y construire 14 000 m² de logements.**
Poumon vert au cœur de la ville, le Parc des Lices sera prolongé coté Ouest par une coulée verte jusqu'au Jardin Alexandre 1er, en traversant l'hôtel d'entreprises prévu sur le site de l'Hôpital Chalucet.

82 **Le tri sélectif sera appliqué à l'ensemble du territoire toulonnais** afin de réduire le tonnage des déchets des entreprises et des particuliers.

83 **Les équipements publics nouvellement construits ou devant faire l'objet d'une rénovation en profondeur seront de type «Haute Qualité Environnementale», voire à énergie positive.**

84 **La qualité de l'air sera améliorée.**
Un plan Climat-Energie territorial sera lancé dans les plus brefs délais conformément aux exigences légales non respectées jusqu'ici.
Des analyses permanentes des rejets de l'incinérateur de Lagoubran seront réalisées, par un laboratoire indépendant, et rendues publiques.

85 **Des mesures permettant de favoriser la transition énergétique** seront mises en œuvre. **Un «agenda 21»** pour la ville de Toulon sera élaboré et respecté. .

86 **L'usage des produits phytosanitaires toxiques sera interdit.** Ils seront remplacés par des procédés respectueux de l'environnement.

Je ferai rayonner Toulon

87 **Je serai un maire ambassadeur de ma ville** qui ira à la rencontre des entreprises nationales et internationales, particulièrement de service et de haute-technologie, pour les convaincre de venir s'installer à Toulon.

88 **L'image de Toulon sera transformée par l'édification d'un monument d'intérêt architectural mondial,** destiné à devenir l'emblème international de Toulon. **Il sera construit à l'emplacement du terminal de ferrys au cœur du Port de Toulon**, dans l'esprit du musée Guggenheim de Bilbao, de l'Opéra de Sydney, du MUCEM de Marseille ou du Musée des Confluences à Lyon.

89 **Le rayonnement culturel sera favorisé par l'organisation chaque année dans le cœur historique de Toulon, d'un festival culturel international sur les grandes découvertes.**

90 **Le développement de l'Université sera au centre de ma politique pour Toulon.** J'œuvrerai pour qu'elle prenne enfin la place qu'elle devrait avoir (20 000 étudiants minimum) et que des partenariats internationaux se multiplient afin de favoriser les échanges étudiants. La création de la cité internationale dans le cœur historique sera un pas vers le développement de cette attractivité.

91 **Les jumelages de Toulon seront développés** grâce à des échanges culturels, économiques, touristiques et diplomatiques plus importants.

Budget et impôts locaux

92 **Le budget de la ville de Toulon sera bâti de manière à favoriser le développement économique et l'attractivité de notre ville.** Je défends l'idée que, dans un contexte de réduction des moyens publics, le rôle de la municipalité n'est pas d'assurer à elle seule le développement économique, mais de fournir des instruments permettant au secteur privé de participer à ce développement. C'est dans cette optique qu'a été bâti ce projet, avec une ambition pour Toulon, mais sans dépenses inutiles.

93 **Les taux locaux d'imposition de Toulon et de l'agglomération TPM resteront constants.** En particulier, nous mettrons un terme à l'augmentation importante des impôts de TPM ayant eu lieu au cours des dernières années.

94 **La nouvelle municipalité ira chercher l'argent où il est.** Une partie des investissements envisagés sur le territoire toulonnais sera financée en partenariat.

95 **Des économies de fonctionnement seront réalisées par un recentrage** des ressources humaines sur les compétences respectives de la ville de Toulon et de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée. En particulier, chaque transfert de compétence de la ville de Toulon à l'agglomération devra se traduire par des transferts de personnels et non par de nouveaux emplois créés en doublon.

POUR TOULON,
L'AVENIR N'ATTEND PLUS

ALFONSI
2014

Robert ALFONSI

www.robert-alfonsi.fr

@robertalfonsi

Atelier de campagne : 5, rue Berthelot 83000 TOULON

04 89 96 66 87

conception : kalamconseil - impression : marim